

Département des Arts du spectacle			
Faculté des Arts			
Université de Strasbourg			



Faust (F.W. Murnau, 1926)

L1

Études cinématographiques

Deuxième semestre

L1S2

Livret-guide

2023-2024

ENCADREMENT

Responsables de la Licence Cinéma :
Raphaël SZOLLOSY – szollosy@unistra.fr

Responsable de la 1ère année (Cinéma) et des stages facultatifs : Macha OVTCHINNIKOVA – ovtchinnikova@unistra.fr

Responsable des autres parcours de Licence :
- Études chorégraphiques : Guillaume SINTES
- Études théâtrales : Aude ASTIER

Direction du Département : Christophe DAMOUR
- damour@unistra.fr Guillaume SINTES – gsintes@unistra.fr

Secrétariat
Maud FROELIGER
Le Portique – 1er étage, bureau 102
14, rue René Descartes 67 000 Strasbourg
03 68 85 66 46 / <https://assistance-etudiant.unistra.fr>
Horaires : 9h à 12h15 et 13h45 à 16h15, vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 15h
<https://assistance-etudiant.unistra.fr>

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

Baptiste ANDRÉ, doctorant contractuel
Simon BARTH, intervenant en audiovisuel en milieux périscolaires
Aurélie COULON, maîtresse de conférences en études théâtrales
Christophe DAMOUR, maître de conférences
Éric GALMARD, professeur certifié
Hélène KOCHERT, chargée de cours

Maxime LENNOZ, ingénieur du son
Dorian MERTEN, doctorant
Macha OVTCHINNIKOVA, maîtresse de conférences
Jean-François PEY, professeur certifié
Sophie PIERRE, doctorante
Raphaël SZÖLLÖSY, maître de conférences
Benjamin THOMAS, professeur des universités

PARTENAIRES CULTURELS

Artscène (Amicale des étudiants en arts du spectacle)/Agence Culturelle d'Alsace/Artenréel – Coopérative d'activités et d'emploi pour les métiers artistiques et culturels/ Strasbourg Eurométropole – Direction de la culture (audiovisuel et cinéma)/Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)/ Cinémas Star et Star St-Exupéry/Maison de l'image – Le Lieu Documentaire/Alsace Cinéma/Festival Musica/ Festival Augenblick / Festival européen du Film Fantastique de Strasbourg/Comédie de l'Est – Centre Dramatique Régional d'Alsace (Colmar)/La Filature (Mulhouse)/Le Maillon – théâtre de Strasbourg/Théâtre actuel et public de Strasbourg (TAPS)/Théâtre National de Strasbourg (TNS)/TJP-Centre Dramatique National d'Alsace (Strasbourg)/Opéra national du Rhin/Pôle sud, Centre de Développement Chorégraphique National/Ballet de l'Opéra National du Rhin/Centre Chorégraphique de Strasbourg (CCS)/Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR).

PARTENARIATS INTERNATIONAUX

Université Libre de Bruxelles (Belgique) / University College Cork (Irlande) / Johann Wolfgang Goethe-Universität, Frankfurt am Main (Allemagne) / Centro Universitario TAI, University Center for the Arts, Rey Juan Carlos University (Madrid, Espagne) / Aristotle University of Thessaloniki (Thessalonique, Grèce) / Université de Vérone (Italie) / Université de Montréal (Canada) / Université Campinas (Brésil).

pour plus d'informations : <https://arts.unistra.fr/formations/licences/licence-arts-du-spectacle/etudes-cinematographiques>

ARCHITECTURE DE LA FORMATION

LICENCE ARTS DU SPECTACLE [études cinématographiques] – PREMIERE ANNEE
PREMIER SEMESTRE (L1-Semestre 1)

UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	Volume horaire
1	3	1	Langue vivante étrangère (CRAL) - AR3NAU01	24H TD
2	6	2	Histoire et esthétique des arts du spectacle (1) - AR3NAU02 CM <i>Introduction à l'art chorégraphique</i> - AR3NAM20 CM <i>Analyse d'œuvres chorégraphiques</i> - AR3NAM21	20H CM 12H CM
3	6	2	Histoire et esthétique des arts du spectacle (2) - AR3NAU03 CM <i>Introduction à l'art cinématographique</i> - AR3NAM30 CM <i>Analyse d'œuvres cinématographiques</i> - AR3NAM31	20H CM 12H CM
4	6	2	Histoire et esthétique des arts du spectacle (3) - AR3NAU04 CM <i>Introduction à l'art théâtral</i> - AR3NAM40 CM <i>Analyse d'œuvres théâtrales</i> - AR3NAM41	20H CM 12H CM
5	6	2	Esthétique et textes théoriques - AR3NAU50 CM <i>Philosophie de l'art</i> – AR3NAM54 TD <i>Méthodologie de l'analyse d'œuvres</i> – AR3NAM55 (x 8 groupes)	20H CM 12HTD
6	3	1	Atelier de lecture - AR3NAU06 TD <i>Méthodologie et analyse de textes</i> - AR3NAM60 (x 8 groupes)	26H TD
Total	30	10	10 modules	178H

DEUXIÈME SEMESTRE (L1-Semestre 2)

UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	Volume horaire
1	3	1	Langue vivante étrangère - AR3NBU01	24H TD
2	6	2	Histoire et esthétique - AR3NBU02 CM <i>Histoire du cinéma muet</i> - AR3NBM20 CM <i>Parcours d'un cinéaste muet</i> - AR3NBM21	20H CM 20H CM
3	6	2	Analyse - AR3NBU03 CM <i>Théories du cinéma muet</i> - AR3NBM30 TD <i>L'Analyse filmique</i> - AR3NBM31 (x6 groupes)	20H CM 12H TD
4	6	2	Écritures - AR3NBU04 CM <i>Le Cinéma documentaire</i> - AR3NBM40 CM <i>Introduction au montage</i> - AR3NBM41 TD <i>Mise en scène de la voix</i> - AR3NBM42 (x6 groupes)	20H CM 20H CM 15h TD
5	6	2	Recherche - AR3NBU50 CM <i>Dialogue des arts</i> - AR3NBM05 TD <i>Méthodologie universitaire et disciplinaire</i> - AR3NBM51 (x 6 groupes)	20H CM 12H TD
6	3	1	Projet - AR3NBU60 2 cours obligatoires : CM <i>Découverte des structures et des milieux institutionnels et industriels du cinéma et de l'audiovisuel</i> - AR3NBM60 CM <i>Dramaturgie (1)</i> –AR3NBM61 + 1 cours à choisir entre : -Cours pour non-spécialistes dans un autre département ou dans une autre faculté -TD <i>Pratique audiovisuelle</i> – AR3NBM62 (x2 groupes)	12H CM 12HCM 24H CM ou 15HTD
Total	30	10	13 modules	222/231H

SEMAINIER L1S2

Parcours études cinématographiques - Emploi du temps 2023-24, 2ème semestre L1

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8-9	L1 TD UE6 G1 (Lennoz) 5107 Patio (s. 4, 6, 8, 10, 12)			L1 TD Analyse UE3 G1/G2 (André) 3220 Patio	
9-10	L1 TD UE6 G1 (Lennoz) 5107 Patio (s. 4, 6, 8, 10, 12)			L1 TD Analyse UE3 G1/G2 (André) 3220 Patio	
10-11	L1 TD UE6 G1 (Lennoz) 5107 Patio (s. 4, 6, 8, 10, 12)	L1 CM Cinéma muet (Damour) 5 Patio		L1 TD Méthodo UE5 G2/G1 (Merten) 3220 Patio	L1 CM Dulac (Szöllösy) 4 Patio
11-12	L1 TD UE6 G1 (Lennoz) 5107 Patio (s. 4, 6, 8, 10, 12)	L1 CM Cinéma muet (Damour) 5 Patio		L1 TD Méthodo UE5 G2/G1 (Merten) 3220 Patio	L1 CM Dulac (Szöllösy) 4 Patio
12-13	L1 CM Théorie (Ovtchinnikova) 3 Le Bel		L1 CM UE4 Doc (Galmard) AT9 Atrium	L1 TD Méthodo UE5 G6/G5 (Kochert) 3220 Patio	
13-14	L1 CM Théorie (Ovtchinnikova) 3 Le Bel	L1 CM Montage (Galmard) 4 Patio	L1 CM UE4 Doc (Galmard) AT9 Atrium	L1 TD Méthodo UE5 G6/G5 (Kochert) 3220 Patio	
14-15	L1 CM Dramaturgie (Pey) A324 Saint Georges s. imp sauf le 19/02 L1 TD UE6 G2 (Lennoz) 5107 Patio (s. 4, 6, 8, 10, 12)	L1 CM Montage (Galmard) 4 Patio		L1 TD Méthodo UE5 G4/G3 (André) 3220 Patio	
15-16	L1 CM Dramaturgie (Pey) A324 Saint Georges s. imp sauf le 19/02 L1 TD UE6 G2 (Lennoz) 5107 Patio (s. 4, 6, 8, 10, 12)			L1 TD Méthodo UE5 G4/G3 (André) 3220 Patio	
16-17	L1 TD UE6 G2 (Lennoz) 5107 Patio (s. 4, 6, 8, 10, 12)	L1 CM UE5 Structures (Galmard) 1 Le Bel (s. 1-6)	L1 CM Paysage (Thomas/Coulon) Ortscheidt Escarpe	L1 TD Analyse UE3 G5/G6 (Barth) 3220 Patio	
17-18		L1 CM Structures (Galmard) 1 Le Bel (s. 1-6)	L1 CM Paysage (Thomas/Coulon) Ortscheidt Escarpe	L1 TD Analyse UE3 G5/G6 (Barth) 3220 Patio	
18-19		L1 TD Analyse UE3 G3/G4 (Pierre) 8 Portique			
19-20		L1 TD Analyse UE3 G3/G4 (Pierre) 8 Portique			

L1 TD Pratique UE4 Mise en scène de la voix (Carillon, Disbeaux, Galmard) G1-6 : intensif (semaines 16 et 17 – du 3 au 14 juin)

UE1 - LANGUES VIVANTES ETRANGERES

3 ECTS / coef. 1 / 1 module

Enseignement hors département dispensé par le CRAL (allemand ou anglais) ou le département concerné (autre langue).

Auto-évaluation du niveau de compétence linguistique - Initiation, mise à niveau de connaissances en anglais, allemand ou français pour les étudiants étrangers.

Objectifs (connaissances et compétences) : consolidation des acquis linguistiques afin de permettre une progression du niveau élémentaire au niveau B1 ou B2 pour tous les étudiants.

Réussite de la certification CLES 1 en L1 ou L2 au plus tard.

Horaires et modalités d'évaluation : se renseigner auprès du service concerné.

Langue à choisir dans les listes suivantes :

- ▶ LANGUES POUR NON SPÉCIALISTES (COEF. 1 / 24H TD)
- ▶ LANGUES CRAL ANGLAIS OU ALLEMAND (COEF. 1 / 24H TD)

Inscription : Pole LANSAD - LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines

<https://lansad.unistra.fr>

UE2 – HISTOIRE ET ESTHETIQUE

6 ECTS / coef. 2 / 2 modules

Responsable de l'UE : Christophe Damour

CM Histoire du cinéma muet - AR3NBM20

Christophe Damour

Mardi 10h-12h, amphi 5 Patio

20HCM

Ce cours propose une histoire esthétique de la naissance et du développement du cinéma en Europe, en Russie et aux États-Unis, des expérimentations du XIX^{ème} siècle à l'arrivée du son à la fin des années 1920.

Bibliographie succincte :

MARIE Michel, *Le Cinéma muet*, Paris, Cahiers du cinéma/Scérén-CNDP, 2006.

PIOTROVSKI Adrian, « Vers une théorie des ciné-genres » (1927), in *Poétique du film. Textes des formalistes russes sur le cinéma*, Paris, Nathan, 2008.

CM Parcours d'une cinéaste du muet : Germaine Dulac - AR3NBM21

Raphaël Szöllösy

Vendredi 10h-12h, amphi 4 Patio

20HCM

Par ses images comme par ses écrits, Germaine Dulac est une figure incontournable de l'avant-garde française qui se déploie à la fin de la première guerre mondiale. Sa quête inlassable de la compréhension du mouvement, qu'il soit physique (telle l'énergie circulaire des disques qu'elle filme) ou qu'il soit inhérent à l'intériorité des êtres (cette vie de l'âme qu'elle dévoile chez ses personnages) aura nourri l'inventivité de son travail cinématographique. Son œuvre est celle d'un dépassement des entraves, du point de vue formaliste comme thématique : on aura cœur à s'instruire du désir d'émancipation de *La Souriante Madame Beudet* (1923) qui traverse l'ensemble de ses films.

Bibliographie indicative :

DULAC Germaine, *Écrits sur le cinéma, 1919-1937*, Paris, Paris expérimental, 2021.

DULAC Germaine, *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Paris, Lightcone, 2019.

Modalités d'évaluation :

1. Devoir sur table (1) – durée 1h30 [coef 1]
2. Devoir sur table (2) – durée 1h30 [coef 1]
3. Devoir en temps libre [coef 1]

UE3 - ANALYSE

6 ECTS / coef. 2 / 2 modules

Responsable de l'UE : Macha Ovtchinnikova

CM *Théories du cinéma muet* - AR3NBM30

Macha Ovtchinnikova

Lundi 12h-14h, amphï 3 Institut Le Bel

20HCM

L'époque du cinéma « muet » n'est pas sans voix théoriques, loin s'en faut. L'« art de totale synthèse », « nouveau-né fabuleux de la Machine et du sentiment » selon Ricciotto Canudo, se réfléchit alors à l'aune de la puissance de son « idée visuelle », faite « de mouvement et de vie » (Germaine Dulac). Le cinéma doit atteindre le plus grand idéal, jusqu'à accompagner ouvertement le bouleversement d'une société (Vertov, Eisenstein), et ainsi se libérer de toutes « entraves » : comme celles incarnées par les formes narratives que certains craignent de voir survenir avec l'avènement du « parlant ».

Bibliographie indicative :

BALAZS Béla, « Gros Plan » (1930), traduction française in *L'Esprit du cinéma*, Paris, Payot, 1977.

CANUDO Ricciotto, « L'Esthétique du septième art (II) Le drame visuel » in *Le Film*, n° 181, mai-juin 1921.

CANUDO Ricciotto, « Deux arts réunis. Cinéma et musique » in *Comœdia*, 4 nov. 1921 et 6 nov. 1921 repris in *L'Usine aux images*, Séguier, 1995.

EISENSTEIN Sergueï M., « Dramaturgie de la forme filmique », in Eisenstein Sergueï, *Cinématisme*, Bruxelles, Dijon, Kargo, Les presses du réel, 2009

EISENSTEIN Sergueï M., *Le film : sa forme/son sens*, adapté du russe et de l'américain sous la dir. d'Armand Panigel, Paris, Christian Bourgois Editeur, 1976.

TD *L'Analyse filmique* - AR3NBM31

12HTD - 6 groupes

2 groupes Simon Barth

2 groupes Sophie Pierre

2 groupes Baptiste André

G1, 3 et 5 : début des cours en Semaine 1 / G2, 4 et 6 : début des cours en Semaine 2

Groupe 1 (A-B) / Groupe 2 (C-F) : jeudi 8h-10h salle 3220 Patio (Baptiste André)

Groupe 3 (G-K) / Groupe 4 (L-M) : mardi 18h-20h salle 8 Portique (Sophie Pierre)

Groupe 5 (N-R) / Groupe 6 (S-Z) : jeudi 16h-18h salle 3220 Patio (Simon Barth)

Bibliographie indicative :

AUMONT Jacques, *L'interprétation des films*, Paris, Armand Colin, 2017.

AUMONT Jacques, MARIE Michel, *L'Analyse des films*, Paris, Armand Colin, 2004

MARTIN Jessie, *Décrire le film de cinéma. Au départ de l'analyse*, Paris, Les fondamentaux de la Sorbonne nouvelle, 2011.

REVAULT D'ALLONES Fabrice, *La lumière au cinéma*, Paris, Les Cahiers du Cinéma, coll. Essais, 1991.

Modalités d'évaluation :

1. Devoir sur table (1) – durée 1 h30 (question de cours - CM Théorie) [coef 1]

2. Devoir sur table (2) – durée 1 h (analyse de séquence (1) - TD Analyse) [coef 0.5]

3. Devoir sur table (3) – durée 1 h (analyse de séquence (2) – TD Analyse) [coef 0.5]

UE4 - ECRITURES

6 ects / coef. 2 / 2 modules

Responsable de l'UE : Eric Galmard

CM Le Cinéma documentaire - AR3NBM40

Eric Galmard

Mercredi 12h-14h, amphi AT9 Atrium

20HCM

On s'efforcera dans ce cours de fournir des repères historiques et esthétiques aux étudiants à travers l'étude de grands classiques du cinéma documentaire : pères fondateurs (Flaherty, Vertov), courts métrages des années 30 à 50 (Buñuel, Franju), "révolution" du son synchrone (Rouch, Wiseman), cinéma d'enquête sur la mémoire (Ophuls, Lanzmann, Marker), questionnement de la relation entre documentaire et fiction (Kramer et Abbas Kiarostami).

Bibliographie :

BRESCHAND Jean, *Le documentaire : l'autre face du cinéma*, Paris, Editions des Cahiers du cinéma / SCEREN-CNDP, 2002.

GAUTHIER Guy, *Le documentaire, un autre cinéma*, Paris, Armand Colin, 3e éd, 2008.

NINEY François, *Le documentaire et ses faux-semblants*, Paris, Klincksieck, 2009.

CM Montage - AR3NBM41

Eric Galmard

Mardi 13h-15h, amphi 4 Patio

20HCM

Ce cours s'attachera à proposer une histoire des esthétiques du montage à partir de l'opposition fondatrice entre le montage de la continuité américain et européen et le montage à visée discursive du cinéma soviétique. S'agissant de la première approche, ultra dominante dans le cinéma narratif, on s'efforcera d'en montrer l'évolution en insistant sur sa dimension expressive et en analysant spécifiquement certaines figures : le champ-contrechamp, le plan-séquence, le jump-cut, ou encore le split-screen.

Bibliographie :

AMIEL Vincent, *Esthétique du montage*, Paris, Nathan, 2001.

FAUCON Teresa, *Théorie du montage : Énergie des images*, Paris, Armand Colin, 2017.

TD Mise en scène de la voix - 6 groupes - AR3NBM42

Cyrille Carillon, Max Disbeaux et Eric Galmard

Session intensive : semaines 16 et 17 : 3 juin-14 juin

15HTD

Dans ce TD, les étudiants sont amenés en groupe-projet à concevoir et produire un objet sonore dans lequel entre en jeu une mise en scène de la voix.

Répartition des étudiants

Groupe A (A-B), Groupe B (C-F), Groupe C (G-K), Groupe D (L-M), Groupe E (N-R), Groupe F (S-Z)

Modalités d'évaluation :

1. Devoir sur table (1) – durée 1h30 [coef 1]
2. Devoir sur table (2) – durée 1h30 [coef 1]
3. Exercices pratiques et travaux d'étapes définis selon chaque groupe

UE5 - RECHERCHE

6 ECTS / Coef. 2 / 2 modules

Responsable de l'UE : Macha Ovtchinnikova

CM Dialogue des arts L1S2 : Le paysage dans les arts de la scène et de l'écran - AR3NBM05

Benjamin Thomas / Aurélie Coulon

Mercredi 16h-18h, amphitheâtre Ortscheidt Escarpe

20 HCM

Genre pictural né au XV^e siècle, le paysage est trop souvent confondu avec les espaces naturels qu'il figure. Pourtant, cette notion est un construit culturel et ses représentations artistiques sont révélatrices de positionnements (esthétiques et éthiques) et de visions du monde. Ce cours entend proposer une approche interdisciplinaire du paysage et de ses multiples déclinaisons dans les arts de la scène et de l'écran.

Lecture conseillée :

Anne Cauquelin, *L'Invention du paysage*, 4^e édition, Paris, Presses universitaires de France, 2013

Dates des séances : 07/02, 14/02, 21/02, 28/02, 13/03, 20/03, 27/03, 03/04, 10/04, 17/04

Examen le 24/04

Modalités d'évaluation : un devoir sur table (écrit de réflexion, 1h30)

TD Méthodologie universitaire et disciplinaire - 6 groupes

12HTD

G1, 3 et 5 : début des cours en Semaine 2 / G2, 4 et 6 : début des cours en Semaine 1

Répartition des étudiants dans les groupes par ordre alphabétique :

Groupe 1 (A-B) / Groupe 2 (C-F) – jeudi 14h-16h salle 3220 Patio (Baptiste André)

Groupe 3 (G-K) / Groupe 4 (L-M) – jeudi 10h-12h salle 3220 Patio (Dorian Merten)

Groupe 5 (N-R) / Groupe 6 (S-Z) – jeudi 12h-14h salle 3220 Patio (Hélène Kochert)

Modalités d'évaluation pour l'UE :

1. DST – durée 1h30 [coef 1]
2. Exercice méthodologique – durée 1h (Séance 5) [coef 0.5]
3. Exercice méthodologique – durée 1h (séance 12) [coef 0.5]

UE 6 - PROJET

3 ECTS / Coef. 1 / 3 modules : 2 modules obligatoires + 1 module au choix
Responsable de l'UE : Macha Ovtchinnikova

Deux cours obligatoires :

CM Découverte des structures et des milieux institutionnels et industriels du cinéma et de l'audiovisuel - AR3NBM60

Eric Galmard

Mardi 16h-18h, amph 1 Institut Le Bel (6 séances de 2h), semaines 1-6

12HCM

Au travers d'une série de rencontres (dont le calendrier sera donné au début du semestre) qui permettront de découvrir les parcours de différents professionnels des milieux institutionnels et industriels du cinéma et de l'audiovisuel, il s'agira de comprendre en quoi consistent concrètement leurs métiers et comment ils contribuent à l'existence des films et à leur transmission au public.

L'ensemble constituera également une première approche du fonctionnement du secteur économique du cinéma et de l'audiovisuel, aujourd'hui, en France : un modèle particulier qui combine un tissu d'entreprises privées diversifiées et des dispositifs de soutien des pouvoirs publics

Bibliographie indicative :

FARCHY Joëlle, *L'industrie du cinéma*, Paris, coll. « Que sais-je ? », vol. 2555, PUF, 2004.

Modalités d'évaluation : devoir sur table, 1h30 (CR d'une rencontre)

CM Introduction à la Dramaturgie - AR3NBM61

Jean-François Pey

Lundi de 14h à 16h / Semaines impaires, Saint-Georges A324

12HCM

Qu'est-ce que le récit de cinéma ? Que conserve-t-il de l'écriture romanesque ou théâtrale ? Quelle est sa part d'invention dans la composition d'une fiction ? On tentera de traverser ces questionnements en étudiant quelques exemples variés de récits filmiques, classiques et contemporains, inspirés de textes littéraires.

Bibliographie :

ARISTOTE, *La Poétique*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1997.

DUMONT Renaud, *De l'écrit à l'écran*, Paris, L'Harmattan, 2007.

DELISSE Luc, *L'invention du scénario - Créer et structurer son récit*, Paris, coll.

"Réflexions faites", Les Impressions Nouvelles, 2014.

Modalités d'évaluation : dossier en temps libre

3. Un cours au choix :

- **TD Pratique audiovisuelle – montage sonore - AR3NBM62 (x2 groupes de 15 étudiants max)**

G1 : Maxime Lennoz, lundi 8h-12h, salle 5107 patio (semaines paires : 4, 6, 8, 10, 12)

G2 : Maxime Lennoz, lundi 14h-17h, salle 5107 patio (semaines paires : 4, 6, 8, 10, 12)

15 HTD

La première séance aura lieu en semaine 4 (26/02/2024).

Dans ce TD, les étudiants doivent mener à bien par groupe de 2-3 personnes un projet de création d'un montage sonore en suivant différentes étapes : écoute d'extraits sonores, écriture d'un scénario sonore, montage de sons synchrones et additionnels, mixage.

Le logiciel de montage utilisé est DaVinci Resolve.

- **Cours pour non-spécialistes à choisir dans un autre département ou dans une autre faculté**

Cette option peut être choisie :

- soit au sein d'un **autre parcours** de la licence arts du spectacle (danse ou théâtre)
- soit au sein d'un **autre département** de la faculté des arts (musique ou arts visuels)
- soit dans une **autre faculté** (langues, lettres, histoire, philosophie, ...)

Pour ce faire, vous devez vous renseigner auprès des autres facultés, départements ou responsables de parcours et consulter leurs guides des études, afin de trouver un cours compatible avec votre emploi du temps.

Il vous faudra ensuite vous assurer auprès de l'enseignant concerné que son cours est bien ouvert aux étudiants non spécialistes de sa discipline et qu'il vous y accepte.

Horaires et modalités d'évaluation définis par la composante responsable de l'UE choisie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION AU SEIN DU DÉPARTEMENT DES ARTS DU SPECTACLE (CONTRÔLE CONTINU INTÉGRAL)

La première année de la Licence en Arts du spectacle relève du régime du contrôle continu intégral avec épreuves sans convocation.

Il n'y a pas de session de rattrapage.

La présence en cours (CM et TD) est obligatoire et des évaluations multiples sont réparties tout au long du semestre.

En cas d'absence à une séance de TD ou à un examen, un justificatif doit être obligatoirement présenté au secrétariat et l'enseignant responsable de l'examen immédiatement prévenu, et ce dans un délai maximal de 7 jours, afin qu'une épreuve de substitution puisse être proposée à l'étudiant.

Une dispense d'assiduité peut être obtenue auprès du secrétariat sur justificatif (contrat de travail) mais seulement pour certains CM (pas pour les TD) : l'étudiant devra indiquer en début d'année pour quel cours il demande cette dispense.

Attention : la dispense d'assiduité ne dispense pas du contrôle continu. Les étudiants sont tenus de se présenter à l'ensemble des épreuves prévues.

Chaque UE est affectée d'un coefficient et correspond à un nombre de crédits.

Pour valider son année universitaire, l'étudiant doit obtenir 60 crédits (30 crédits par semestre).

Une UE est composée d'un ou de plusieurs cours (CM et/ou TD). Elle est validée lorsque la moyenne de l'ensemble des notes obtenues au sein de l'UE est égale ou supérieure à 10/20.

Les notes se compensent à la fin de la session d'examens :

- entre les cours d'une même UE
- entre les UE de chaque semestre
- entre 2 semestres consécutifs d'une même année.

Attention : ne pas confondre UE et module ; si une UE n'est pas validée et doit être repassée l'année suivante, elle doit être repassée dans son intégralité ; il n'y a pas de report des notes des modules composant une UE non validée, même si celles-ci sont supérieures à 10.

Un étudiant **n'ayant pas obtenu au moins 24 crédits** par semestre, après les deux sessions d'examen, doit se réinscrire dans la même année afin de rattraper les UE non validées. A titre exceptionnel, l'étudiant peut cependant suivre des UE de l'année supérieure. Le nombre d'UE suivies ne peut alors représenter plus de 30 crédits par semestre (ceux de l'ancien semestre inclus). Les UE non validées de l'année précédente doivent alors demeurer la priorité de l'étudiant. Ceci est formalisé au sein d'un contrat pédagogique (renseignements auprès du responsable du parcours concerné).

Un étudiant ayant obtenu **au moins 24 crédits** par semestre peut être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure. L'étudiant, dans ce cas de figure, peut suivre toutes les UE de l'année en cours, et celles qu'il n'a pas validées lors de l'année précédente. Cependant, les UE non validées de l'année précédente demeurent là aussi la priorité de l'étudiant, et cette disposition donne également lieu à un contrat pédagogique avec le responsable du parcours concerné.

Année universitaire 2023-2024

Date	Sem	Evaluation continue intégrale	Date	Sem	Evaluation par contrôles terminaux
04/09/2023	36	Accueil	04/09/2023	36	Accueil
11/09/2023	37	Semaine 1	11/09/2023	37	Semaine 1
18/09/2023	38	Semaine 2	18/09/2023	38	Semaine 2
25/09/2023	39	Semaine 3	25/09/2023	39	Semaine 3
02/10/2023	40	Semaine 4	02/10/2023	40	Semaine 4
09/10/2023	41	Semaine 5	09/10/2023	41	Semaine 5
16/10/2023	42	Semaine 6	16/10/2023	42	Semaine 6
23/10/2023	43	Semaine 7	23/10/2023	43	Semaine 7
30/10/2023	44	Vacances "Toussaint"	30/10/2023	44	Vacances "Toussaint"
06/11/2023	45	Semaine 8	06/11/2023	45	Semaine 8
13/11/2023	46	Semaine 9	13/11/2023	46	Semaine 9
20/11/2023	47	Semaine 10	20/11/2023	47	Semaine 10
27/11/2023	48	Semaine 11	27/11/2023	48	Semaine 11
04/12/2023	49	Semaine 12	04/12/2023	49	Semaine 12
11/12/2023	50	Semaine 13	11/12/2023	50	Semaine 13
18/12/2023	51	Semaine 14	18/12/2023	51	Semaine 14
25/12/2023	52	Vacances "Noël"	25/12/2023	52	Vacances "Noël"
01/01/2024	1	Vacances "Noël"	01/01/2024	1	Vacances "Noël"
08/01/2024	2	Semaine de Révision	08/01/2024	2	Semaine de Révision
15/01/2024	3	Semaine 15	15/01/2024	3	Examens session 1 S1
22/01/2024	4	Semaine 16	22/01/2024	4	Examens session 1 S1
29/01/2024	5	Inter-semester (semaine 0)	29/01/2024	5	Inter-semester (semaine 1)
05/02/2024	6	Semaine 1	05/02/2024	6	Semaine 2
12/02/2024	7	Semaine 2	12/02/2024	7	Semaine 3
19/02/2024	8	Semaine 3	19/02/2024	8	Semaine 4
26/02/2024	9	Semaine 4 / Date limite Jury S1	26/02/2024	9	Semaine 5 / Date limite Jury S1
04/03/2024	10	Vacances "Hiver"	04/03/2024	10	Vacances "Hiver"
11/03/2024	11	Semaine 5	11/03/2024	11	Semaine 6
18/03/2024	12	Semaine 6	18/03/2024	12	Semaine 7
25/03/2024	13	Semaine 7	25/03/2024	13	Semaine 8
01/04/2024	14	Semaine 8	01/04/2024	14	Semaine 9
08/04/2024	15	Semaine 9	08/04/2024	15	Semaine 10
15/04/2024	16	Semaine 10	15/04/2024	16	Semaine 11
22/04/2024	17	Semaine 11	22/04/2024	17	Semaine 12
29/04/2024	18	Vacances "Printemps"	29/04/2024	18	Vacances "Printemps"
06/05/2024	19	Semaine 12	06/05/2024	19	Semaine 13 ou début examens S2
13/05/2024	20	Semaine 13	13/05/2024	20	Examens session 1 S2
20/05/2024	21	Semaine 14	20/05/2024	21	Examens session 1 S2
27/05/2024	22	Semaine 15	27/05/2024	22	
03/06/2024	23	Semaine 16	03/06/2024	23	Date limite Jury S2
10/06/2024	24		10/06/2024	24	Rattrapages S1
17/06/2024	25		17/06/2024	25	Rattrapages S1/S2
24/06/2024	26	Date limite Jury S2	24/06/2024	26	Rattrapages S2
01/07/2024	27		01/07/2024	27	
08/07/2024	28		08/07/2024	28	Date limite Jury session de rattrapage
15/07/2024	29		15/07/2024	29	

Rappel des vacances scolaires dans l'Académie de Strasbourg

Vacances de la Toussaint: samedi 21 octobre au lundi 06 novembre 2023

Vacances de Noël: samedi 23 décembre 2023 au lundi 08 janvier 2024

Vacances d'hiver: samedi 24 février au lundi 11 mars 2024

Vacances de printemps: samedi 20 avril au mardi 06 mai 2024